



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 26 MAI 2026

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Emmanuelle LAPOUILLE

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Blandine DRAIN, M. Laurent DUPORGE, Mme Zohra OUAGUEF, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Mme Stéphanie RIGAUD, M. Philippe FAIT.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Bertrand PETIT.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT, M. Jean-Marc TELLIER.

AIDE DÉPARTEMENTALE AUX ASSOCIATIONS DE JEUNESSE

(N°2026-188)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.1111-4 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2024-85 du Conseil départemental en date du 25/03/2024 « Partenariats avec les fédérations et associations de jeunesse et éducation populaire » ;

Vu la délibération n°2024-2 du Conseil départemental en date du 29/01/2024 « Objectif jeunesse 62 : pour une génération des possibles » ;

Vu la délibération n°2022-484 du Conseil départemental en date du 21/11/2022 « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais - Pacte des réussites citoyennes » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 04/05/2026 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer, les 197 subventions aux associations affiliées à l'Association d'Action Éducative (AAE) pour un montant total de 100 000,00 €, conformément au tableau joint en annexe 1, dans le cadre de l'aide départementale aux associations de jeunesse et selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

Les dépenses versées en application de l'article 1 de la présente délibération sont imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C03-338C01	65748/93338	Subventions loisirs jeunesse	100 000,00	100 000,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 26 mai 2026

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

	ASSOCIATIONS	COMMUNES	MONTANTS PROPOSES
ARRAGEOIS 20 associations	AAS ANIMAT SCIENTIFIQUE DE ST LAURENT	SAINT-LAURENT-BLANGY	700,00 €
	AMICALE LAIQUE DE BEURAINS	BEURAINS	400,00 €
	AMICALE LAIQUE ECOURTOISE	ECOURT SAINT QUENTIN	700,00 €
	ARRAS VELO CLUB	ARRAS	500,00 €
	ASS ETOILE SPORTIVE ST LAURENT BLANGY	SAINT-LAURENT-BLANGY	600,00 €
	ASSOCIATION SPORTS ET DETENTE BADMINTON DE BEURAINS	BEURAINS	700,00 €
	ATELIER ARTISTIQUE	ANZIN-SAINT-AUBIN	500,00 €
	BIACHE SPORTS NATURE (BSN)	BIACHE-SAINT-VAAST	400,00 €
	BOUILLON DE CULTURE	WARLUS	500,00 €
	CANOE KAYAK BIACHOIS (CKB)	BIACHE-SAINT-VAAST	700,00 €
	FOYER DES JEUNES DE VITRY	VITRY-EN-ARTOIS	600,00 €
	GENERATION MUSIQUE	BUCQUOY	500,00 €
	JUDO CLUB IMMERCURIEN	SAINT-LAURENT-BLANGY	500,00 €
	KARATE CLUB ARRAGEOIS	ARRAS	400,00 €
	LE CAVALIER NOIR	ARRAS	500,00 €
	LES ETOILES DE BEURAINS	BEURAINS	500,00 €
	RCA NATATION ARTISTIQUE	ARRAS	600,00 €
	SOCIETE DES ARCHERS LES JEUNES	AVESNES-LE-COMTE	500,00 €
	SPORTING CLUB AUBINOIS JUDO	AUBIGNY-EN-ARTOIS	600,00 €
	U'NANIM	BEURAINS	500,00 €
	Total ARRAGEOIS		10 900,00 €

AUDOMAROIS 20 associations	ARC CLUB ENQUIN LEZ GUINEGATTE	ENQUIN-LES-MINES	500,00 €
	ASS FOYER RURAL HEURINGHEM	HEURINGHEM	600,00 €
	ASSOCIATION SAINT EXUPERY	SAINT-OMER	600,00 €
	DECOUVERTE PECHE ET PROTECTION DES MILIEUX - DPPM	AIRE-SUR-LA-LYS	300,00 €
	FOYER RURAL	ZUDAUSQUES	500,00 €
	FOYER RURAL DE DELETTES	DELETTES	500,00 €
	FOYER RURAL DE THEROUANNE	THEROUANNE	600,00 €
	FOYER RURAL JEUNES EDUCATION POPULAIRE OUVE WIRQUIN	OUVE-WIRQUIN	600,00 €
	FOYER RURAL TILQUES	TILQUES	300,00 €
	HARMONIE SAINTE CECILE DE CREQUY	CREQUY	500,00 €
	JEUNESSE SPORTIVE DE LA MORINIE HEURINGHEM	ECQUES	500,00 €
	JEUNESSE SPORTIVE LONGUENESSE FOOTBALL	LONGUENESSE	500,00 €
	LOISIRS ET CULTURE	HOULLE	500,00 €
	LONGUENESSE BASKET CLUB	LONGUENESSE	500,00 €
	RUGBY CLUB AUDOMAROIS	SAINT-OMER	600,00 €
	SPARTIATE FIGHTING	ARQUES	600,00 €
	SPORTS ADAPTES AUDOMAROIS	SAINT-OMER	500,00 €
	TATINGHEM HOCKEY CLUB	SAINTE-MARTIN-LEZ-TATINGHEM	500,00 €
	TENNIS CLUB LUMBROIS	LUMBRES	500,00 €
	UNION SPORTIVE WITTOISE	WITTES	500,00 €
TOTAL AUDOMAROIS			10 200,00 €
BOULONNAIS 10 associations	ASS AVIRON BOULONNAIS	BOULOGNE SUR MER	400,00 €
	ASSOCIATION ARABESQUE	HESDIN L'ABBE	500,00 €
	ASSOCIATION PLATO	BOULOGNE SUR MER	700,00 €
	ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS DE TABLE MARQUISE - ASTT MARQUISE	MARQUISE	500,00 €
	FOOTBALL CLUB LE CONTI	BOULOGNE SUR MER	700,00 €
	GYMNASTIQUE RYTH ET SPORT	BOULOGNE SUR MER	500,00 €
	LES OPALINES DANSE MUSIC TWIRL	LE PORTEL	700,00 €
	SPORTS ET LOISIRS DE CAMPAGNE LES BOULONNAIS	CAMPAGNE-LÈS-BOULONNAIS	500,00 €
	TRIATHLON CLUB BOULONNAIS	BOULOGNE SUR MER	400,00 €
	UNION SPORTIVE D'ELINGHEN-FERQUES	FERQUES	400,00 €
TOTAL BOULONNAIS			5 300,00 €
CALAISIS 13 associations	AMICALE LAIQUE ARDRES	ARDRES	700,00 €
	AS ANDRES	ANDRES	700,00 €
	ASSOCIATION JAZZYPOP	GUINES	500,00 €
	BASKET CLUB ARDRESIEN	ARDRES	600,00 €
	BOCCIA CLUB CALAIS	COULOGNE	400,00 €
	BONNINGUES-LES-CALAIS ATHLETISME	BONNINGUES-LÈS-CALAIS	500,00 €
	CERCLE DES ARMES DE CALAIS	CALAIS	600,00 €
	FANFARE DE LICQUES	LICQUES	500,00 €
	JOGGING CLUB LICQUOIS	LICQUES	600,00 €
	L'ECOLE A L HOPITAL ET A DOMICILE PAS-DE-CALAIS	CALAIS	200,00 €
	LES MARSOUINS DE CALAIS	CALAIS	700,00 €
	SOCIETE MUSICALE DES AMIS REUNIS	RECQUES-SUR-HEM	300,00 €
	SPORTS ADAPTES MIXTES BASKET ANDRES (SAMBA)	ANDRES	400,00 €
TOTAL CALAISIS			6 700,00 €
	ACED METALLIA	NOYELLE-GODAULT	700,00 €
	AIX PRESSION DANSE	AIX-NOULETTE	500,00 €
	AMICALE LAIQUE	GIVENCHY-EN-GOHELLE	600,00 €
	AMICALE LAIQUE DES MARICHELLES	LIEVIN	500,00 €
	AMICALE LAIQUE FOYER DE JEUNES ET EDUCATION POPULAIRE	COURCELLES-LES-LENS	400,00 €
	AMICALE LAIQUE SOUCHEZ	SOUCHEZ	600,00 €
	ASS BASKET COURCELLES DOURGES ANIMATION	DOURGES	600,00 €
	ASS STADE HENINOIS FOOTBALL	HENIN-BEAUMONT	600,00 €
	ASSOCIATION DE TIR ET D'APNEE CARVINOISE	CARVIN	400,00 €
	ASSOCIATION FAMILY AFFAIR	LOISON-SOUS-LENS	400,00 €
	ASSOCIATION SPELENSY	ANGRES	500,00 €
	ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE MERICOURT	LENS	500,00 €
	ASSOCIATION TENNIS DE TABLE LENSOIS	LENS	500,00 €
	BILLARD CLUB BILLYSIEN	BILLY MONTIGNY	400,00 €
	CANOE KAYAK CLUB DES GLISSOIRES	AVION	400,00 €
	CLUB DE BADMINTON DE OIGNIES	OIGNIES	500,00 €

LENS-HENIN 53 associations	CLUB MAQUETTE FOUQUIEROIS	FOUQUIERES-LES-LENS	300,00 €
	CLUB DES CHIFFRES ET DES LETTRES	DROCOURT	400,00 €
	COMITE DU 9	FOUQUIERES-LES-LENS	500,00 €
	COMPAGNON DU TIR A L ARC	LIEVIN	500,00 €
	COURS D EVOLUTION RYTHMIQUE	BULLY-LES-MINES	600,00 €
	DEPENDANSE URBAINE SCHOOL	GIVENCHY-EN-GOHELLE	500,00 €
	DRAGON'S FULL LIEVINOIS	LIÉVIN	700,00 €
	ECOLE DE MUSIQUE DE SERVINS	SERVINS	500,00 €
	ENSEMBLE VOCAL AIXOIS	AIX-NOULETTE	300,00 €
	ETOILE BALLET COMEDIE	AVION	500,00 €
	HAND BALL CLUB DE BULLY LES MINES	BULLY-LES-MINES	500,00 €
	HANDBALL CLUB DE ROUVROY	ROUVROY	500,00 €
	HARMONIE L AVENIR DE DROCOURT	DROCOURT	400,00 €
	HORIZONS LOISIRS JEUNES	LEFOREST	500,00 €
	JOUJOUTHEQUE BOUT DE FICELLE	AIX-NOULETTE	500,00 €
	JUST FOR FLUTE	COURRIÈRES	400,00 €
	LA DAME BLANCHE CERCLE D'ECHECS DE LIEVIN	LIÉVIN	400,00 €
	LA RYTHMIQUE COURCELLOISE	COURCELLES-LES-LENS	700,00 €
	LES SABOTS DE BULLY	BULLY-LES-MINES	300,00 €
	LA SOUCHEZOISE	SOUCHEZ	500,00 €
	LOOS EN GOHELLE SUR LES TRACES DE LA GRANDE GUERRE	LOOS-EN-GOHELLE	500,00 €
	MAISON DES ASSOCIATIONS-RENCONTRE DE JEUNES-DETENTE ET LOISIRS	VENDIN-LE-VIEIL	300,00 €
	MICROS REBELLES	LENS	700,00 €
	MINNING	BULLY-LES-MINES	400,00 €
	MOOVSTUDIO	LIEVIN	700,00 €
	NINO KIDS	LIEVIN	700,00 €
	OCE HARNES	HARNES	300,00 €
	PING PING CLUB NOYELLOIS	NOYELLE-GODAULT	500,00 €
	PING VENDINOIS	VENDIN-LE-VIEIL	400,00 €
	QUI SAIME RECOLTE	AIX-NOULETTE	500,00 €
	RUN & FUN	AIX-NOULETTE	400,00 €
	TC LOOS EN GOHELLE	LOOS-EN-GOHELLE	500,00 €
	TEAM HAMMANI MUAY-THAI SALLAUMINOIS	SALLAUMINES	700,00 €
	TIR SPORTIF NOYELLES-GODAULT	NOYELLE-GODAULT	500,00 €
U.S.O.A SECTION TENNIS	AVION	500,00 €	
UNION SPORTIVE CHEMINOTS AVION JUDO	AVION	500,00 €	
WEB AIX 62	AIX-NOULETTE	500,00 €	
	TOTAL LENS-HENIN	26 200,00 €	
MONTREUILLOIS 9 associations	AMICALE LAIQUE FRUGEOISE	FRUGES	400,00 €
	ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	MONTREUIL	500,00 €
	BERCK CYCLOTOURISTES RANDONNEURS	BERCK-SUR-MER	300,00 €
	COMITE DS FETES LA CALOTTERIE	LA CALOTTERIE	500,00 €
	FOYER RURAL DE PREURES-ZOTEUX	PREURES	700,00 €
	MAISON DES FAISEURS	RANG-DU-FLIERS	500,00 €
	UNION SPORTIVE DE BOURTHES	BOURTHES	600,00 €
	UNION SPORTIVE VERCHOCQ ERGNY HERLY	VERCHOCQ	700,00 €
	US ET JEUNESSE MONTREUILLOIS	ECUIRES	500,00 €
	TOTAL MONTREUILLOIS	4 700,00 €	
TERNOIS 6 associations	ANIMATION TERNOIS JEUNES	SAINT-POL-SUR-TERNOISE	500,00 €
	ASSOC L ACADANSE SAVINOISE	SAVY-BERLETTE	600,00 €
	COMPAGNIE ATREBATES THEATRE	SAVY-BERLETTE	700,00 €
	FREVENT TENNIS DE TABLE	FREVENT	500,00 €
	LE THEATRE D'EUDEMONE	FOUFLIN-RICAMETZ	500,00 €
	TENNIS DE TABLE DE CROISSETTE	CROISSETTE	400,00 €
	TOTAL TERNOIS	3 200,00 €	
197 associations	TOTAL GENERAL	100 000,00 €	

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Service Administratif et Financier - SG PRC

RAPPORT N°36

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 26 MAI 2026

AIDE DÉPARTEMENTALE AUX ASSOCIATIONS DE JEUNESSE

Le 29 janvier 2024, le Département a confirmé sa volonté de toujours adapter ses politiques aux réalités des jeunes de son territoire en adoptant la délibération cadre « objectif jeunes 62 : pour une génération des possibles » qui entend décliner les objectifs, rendre lisible et coordonner les mesures départementales en faveur de la jeunesse.

Pour mener à bien ses ambitions vis-à-vis de la jeunesse, le Département a noué des partenariats avec les principales associations d'éducation populaire qui œuvrent dans le Pas-de-Calais, permettant de structurer, valoriser des actions et projets, mais surtout à accompagner la vie associative dans le département afin de promouvoir les valeurs de la République, de citoyenneté et de laïcité.

L'Association d'Action Educative du Pas-de-Calais (AAE62) fédère plus de 700 associations réparties sur l'ensemble du Pas-de-Calais. Il s'agit d'associations qui proposent des activités de loisirs, sportives ou culturelles pour les 6-25 ans. Ces associations représentent plus de 66 000 adhérents dont environ 40 000 sont âgés de moins de 25 ans.

Dans le cadre de son projet jeunesse qui concerne la tranche d'âge 6 / 25 ans, l'AAE62 s'appuie sur l'ensemble de ses partenaires associatifs et institutionnels et de son réseau pour mener des actions dans tout le département.

Elle inscrit son activité dans une dimension départementale et de proximité avec la présence de référents bénévoles sur chacun de ses territoires du Pas-de-Calais qui accompagnent les associations locales. Son savoir-faire a été reconnu par l'Etat qui lui a confié la co-animation du réseau des Guides Asso du Pas-de-Calais.

Aussi, à travers la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens qui unit le Département et l'AAE 62 validée par délibération du Conseil départemental du 25 mars 2024, il est proposé de soutenir les projets associatifs de son réseau associatif jeunesse.

La phase d'instruction des dossiers conduit à proposer 197 projets d'associations affiliées à l'AAE.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, d'attribuer les 197 subventions aux associations affiliées à l'AAE pour un montant total de 100 000.00€ conformément au tableau joint, dans le cadre de l'aide départementale aux associations de jeunesse et selon les modalités reprises au présent rapport.

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C03-338C01	65748/93338	Subventions loisirs jeunesse	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 04/05/2026.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY